



**RUTOLAN FRANCE**  
S.A.R.L.

# Huile à Chalet Hollandaise - L'Originale

**PROTECTION DES MENUISERIES EXPOSEES AUX INTEMPERIES ET CHOCS THERMIQUES, UV. EN ALTITUDE OU BORD DE MER  
CHALETs, VOLETs, BOIS D'ŒUVRE, PLANCHES DE RIVE, ETC...**

CONDITIONNEMENTS | 12\*1 litre | 4\*5 litres | 20 litres

## **TYPE**

De couleur ambrée à base d'huile de lin, d'huile de bois de Chine. Elaborée pour sécher lentement afin de réaliser une pénétration dans le bois.

**APPLICATIONS** : ce produit est destiné à embellir et protéger toutes essences de bois extérieur.

## **PROPRIETES :**

État physique : liquide

Couleur : max. 12 (gardner)

Odeur : caractéristique

Point d'éclair : >40°C (Pensky Martens CC, ASTM D93)

Environnement : KVS2000 grâce au taux extrait sec très élevé >90%

## **TRAITEMENT**

Quel que soit l'état du bois, une bonne préparation du support est un gage de réussite du chantier. Un traitement fongicide et insecticide doit être effectué avant l'application de l'Huile à Chalet Hollandaise®, s'il n'a pas été effectué à la scierie. Sur les bois exotiques gras il est préférable de dégraisser avant toute application. Si l'on désire une couleur, ajouter un peu de colorant universel pour peinture solvantée.

**APPLICATIONS** : S'applique en 1-2 ou 3 couches selon l'exposition à 48 h d'intervalle. Peut se diluer au white spirit, selon le besoin : 1<sup>ère</sup> couche, diluée à 30 %. 2<sup>ème</sup> couche, diluée à 15%. Pour les autres couches, dilution à 10%. Pour un travail parfait, 2 à 3 couches sont recommandées. Une couche supplémentaire sur la face la plus exposée aux intempéries est nécessaire.

**RENDEMENT** : 10 à 15m<sup>2</sup> par litre selon le bois traité.

## **TENUE DANS LE TEMPS :**

La bonne tenue dans le temps tient compte de l'exposition climatique, du support traité, ainsi que des chocs thermiques subis dans des régions de montagne. Dans le pire des cas une couche d'entretien diluée à 15 % tous les deux ans contribuera à la longévité de la structure. Dans les autres cas et selon les essences de bois, l'entretien normal est de 1 à 2 couches tous les 3 ou 4 ans.

## **Bois peints, vernis ou lasurés:**

Décapage obligatoire, de préférence avec notre décapant **Fluxaf® Green®**, et traitement comme pour les bois neufs. NB : les traces noires existantes seront traitées à l'eau oxygénée à 130 volumes additionnée d'ammoniaque. Une partie d'eau oxygénée + une partie d'ammoniaque. Brossage au lave-pont en chiendent. Rinçage à l'eau claire.

## **Bois recouverts d'imprégnation non filmogénée**

Ponçage du support, traiter les traces noires, re-teinter si nécessaire et finition comme sur bois neuf.

## **Bois déjà traité à l'Huile à Chalet Hollandaise :**

Léger ponçage, dépoussiérage et application directe de 1,2, ou 3 couches d'Huile à Chalet Hollandaise

*La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. N'étant pas maître d'oeuvre, il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle de notre part.*

### ADRESSE POSTALE ET BUREAU

RUTOLAN FRANCE SARL  
82 RUE DE FENOUILLET  
31200 TOULOUSE  
TEL. 33 (0)5 61 13 22 22  
FAX. 33 (0)5 61 14 31 31

### SIÈGE SOCIAL

RUTOLAN FRANCE SARL  
8 BIS, RUE DE LA TRINITE  
31000 TOULOUSE  
[RUTOLAN@RUTOLAN.COM](mailto:RUTOLAN@RUTOLAN.COM)  
[WWW.RUTOLAN.COM](http://WWW.RUTOLAN.COM)

### GAMME FLUXAF®

DECAPANTS UNIVERSELS BIODEGRADABLES  
PROTECTION ET NETTOYAGE DES SURFACES  
ENTRETIEN & PROTECTION DU BOIS  
HUILES HOLLANDAISES  
MORTIER DE TOITURE FLEXIM®

IBAN FR76 1005 7191 8900 0201 4240 121  
BIC CMCIFRPP

TVA NR. FR 55 329 033 294  
RCS TOULOUSE 329 033 294  
SIRET 329 033 294 00060

TOUS NOS DEVIS, CONSEILS, VENTES ET LIVRAISONS SONT SOUMIS A NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU DOS DE CETTE FEUILLE OU SUR [WWW.RUTOLAN.COM](http://WWW.RUTOLAN.COM)